

## Roger Marie Achille MORIN de la RIVIÈRE

Né le 23 juin 1860 à Cherbourg (*Manche*) et décédé le 11 juillet 1933 à Vaucelles (*Calvados*). Fils de **Julien Noël MORIN de la RIVIÈRE** et d'**Antoinette Alix Stéphanie de CUSSY**. Marié en Juin 1890 avec **Germaine DUPORT**.

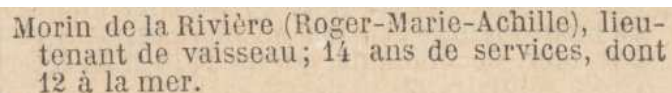
Admis le 1<sup>er</sup> octobre 1876 à l'*École navale* à la suite du concours organisé la même année, étant classé 16<sup>e</sup> sur 50 élèves (*J.O., 22 août 1876, p. 6.541*)

Nommé aspirant de 2<sup>e</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> août 1878 (*Déc. min. 6 août 1878, J.O., 8 août 1878, p. 8.537*), étant classé 16<sup>e</sup> sur 47 élèves.

Par un décret en date du 2 octobre 1881 (*J.O., 4 oct. 1881, p. 5.522*), promu au grade d'enseigne de vaisseau à compter du 5 octobre 1881. Alors aspirant de 1<sup>re</sup> classe.

Par un décret en date du 23 octobre 1885 (*J.O., 25 oct. 1885, p. 5.811*), promu au grade de lieutenant de vaisseau (3<sup>e</sup> tour ; au choix).

Par un décret en date du 9 juillet 1889 (*J.O., 10 juill. 1889, p. 3.280*), nommé chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :



Morin de la Rivière (Roger-Marie-Achille), lieutenant de vaisseau; 14 ans de services, dont 12 à la mer.

Par décision présidentielle du 21 septembre 1893 (*J.O. 23 sept. 1893, p. 4.845*), nommé au commandement du torpilleur de 1<sup>re</sup> classe **Capitaine-Mehl**, de la défense mobile de l'Algérie.



Par décision présidentielle en date du 21 septembre 1893, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Morin de la Rivière (Roger-Marie-Achille) a été nommé au commandement du torpilleur de 1<sup>re</sup> classe le Capitaine-Mehl, dans la défense mobile de l'Algérie.

En Juin 1899 (*J.O. 10 juin 1899, p. 3.918*), promu lieutenant de vaisseau major (*Rang 117 sur 150*).

Par un décret en date du 30 août 1899 (*J.O., 31 août 1899, p. 5.885*), promu au grade de capitaine de frégate (2<sup>e</sup> tour ; au choix) à compter du 4 septembre 1899.

En application d'un arrêté du 13 septembre 1899, désigné d'office pour occuper au port de Cherbourg l'emploi sédentaire d'inspecteur des électro-sémaphores (*J.O. 12 oct. 1899, p. 6.765*).

En Janvier 1900, désigné pour être adjoint au capitaine de vaisseau chargé des travaux d'achèvement du croiseur la **Jeanne-d'Arc**, à Toulon (*J.O. 20 janv. 1900, p. 407*).

M. le capitaine de frégate Morin de la Rivière (R.-M.-A.), du port de Cherbourg, est désigné pour être adjoint au capitaine de vaisseau chargé des travaux d'achèvement du croiseur la *Jeanne-d'Arc*, à Toulon.  
Cet officier supérieur devra être dirigé sur Toulon dans les délais réglementaires.

En Février 1901, désigné au choix pour remplir les fonctions d'officier en second du croiseur la *Jeanne-d'Arc*, à Toulon (*J.O. 26 févr. 1901, p. 1.393*).

M. le capitaine de frégate Morin de la Rivière (R.-M.-A.) est désigné pour remplir les fonctions d'officier en second au choix sur le croiseur la *Jeanne-d'Arc*, à Toulon.

... / ...

En Juillet 1903, désigné au choix pour remplir les fonctions de premier aide de camp du major général de la marine à Cherbourg (*J.O. 24 juill. 1903, p. 4.708*).

M. le capitaine de frégate Morin de la Rivière (R.-M.-A.), du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de premier aide de camp du major général de la marine à Cherbourg, en remplacement de M. Lefrançois, nommé dans le cadre de résidence fixe.

En Août 1908, désigné au choix pour remplir les fonctions de chef d'état-major du contre-amiral **Charles Thérèse René ROUVIER**, nommé au commandement d'une division de l'*Escadre du Nord* ; destiné le 1<sup>er</sup> septembre 1908 au cuirassé garde-côtes **Bouvines**, à Lorient (*J.O. 13 août 1908, p. 5.212*).

M. le capitaine de frégate Morin de La Rivière (R.-M.-A.), du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major de M. le contre-amiral Rouvier, nommé au commandement d'une division de l'escadre du Nord.  
M. Morin de La Rivière sera destiné au *Bouvines* le 1<sup>er</sup> septembre prochain à Lorient.

Par un décret en date du 21 janvier 1909 (*J.O., 22 janv. 1909, p. 697*), promu au grade de capitaine de vaisseau.

Par décret en date du 21 janvier 1909, ont été promus dans le corps des officiers de marine :

*Au grade de capitaine de vaisseau.*

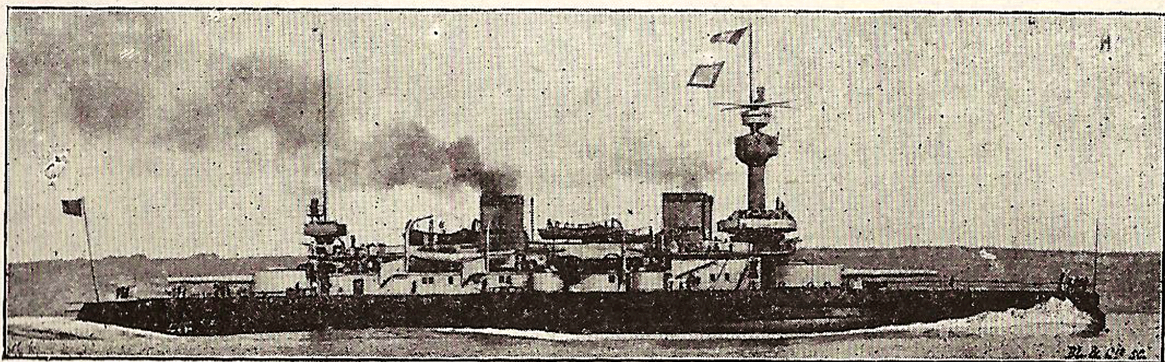
M. le capitaine de frégate Morin de la Rivière (R.-M.-A.), en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Duroch, retraité.

Par décision présidentielle du 1<sup>er</sup> octobre 1910 (*J.O. 3 oct. 1910, p. 8.235*), nommé au commandement du croiseur cuirassé **Dupleix**, de la *Division navale de l'Extrême-Orient*.

Par décision présidentielle du 1<sup>er</sup> octobre 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Morin de la Rivière (Roger-Marie-Achille) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Dupleix*, destiné à la division navale de l'Extrême-Orient.

En Octobre 1911 (*J.O. 29 oct. 1911, p. 8.717*), nommé au commandement du croiseur cuirassé **Brennus**. Commandement pris le 15 novembre 1911.

M. le capitaine de vaisseau Morin de La Rivière (R.-M.-A.), du port de Cherbourg, nommé au commandement du *Brennus*, prendra son commandement le 15 novembre 1911.



(Page 387.) — **Brennus**.

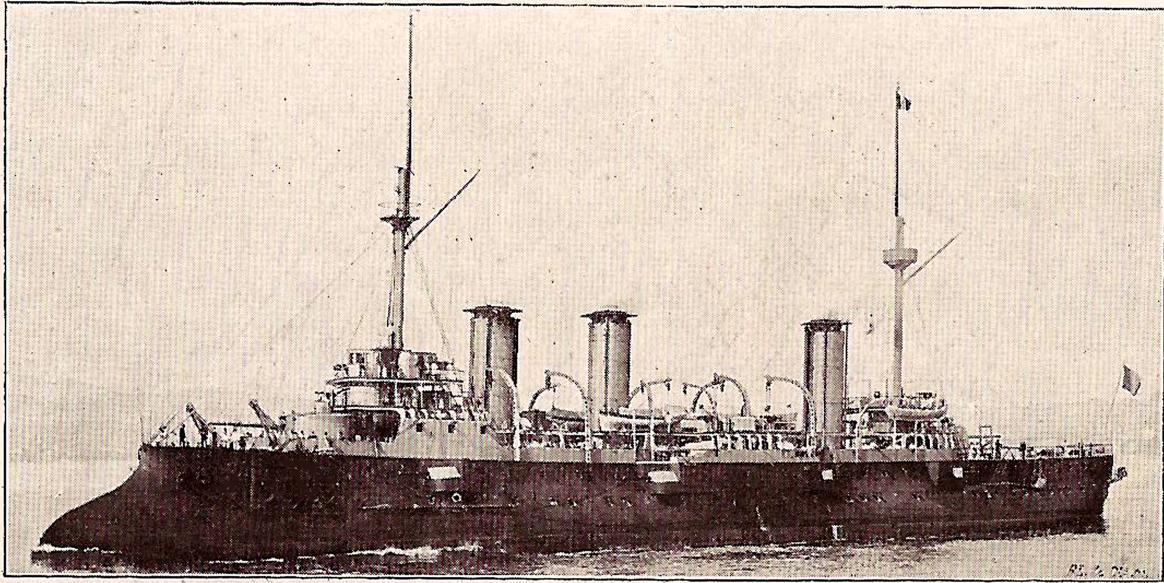
L. 110. — D. 11 400. — Vit. 17<sup>n</sup>,5. — Cuir. 400<sup>m</sup>/<sub>m</sub>.  
Art. : III 340 ; X 164 ; IV 65 ; XIV 47 ; IV tubes.

Par un décret en date du 30 décembre 1911 (*J.O., 1<sup>er</sup> janv. 1912, p. 61*), promu officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :

Morin de la Rivière (Roger-Marie-Achille) ; capitaine de vaisseau ; 34 ans 9 mois de services, dont 22 ans 9 mois à la mer. Tonkin 1889. Chevalier du 9 juillet 1889.

Par décision présidentielle du 30 décembre 1911 (*J.O. 1<sup>er</sup> janv. 1912, p. 67*), nommé au commandement du croiseur cuirassé **D'Entrecasteaux**, de la *Division des écoles de la Méditerranée*.

Par décision présidentielle du 30 décembre 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Morin de la Rivière (R.-M.-A.) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *D'Entrecasteaux*, dans la division des écoles de la Méditerranée.



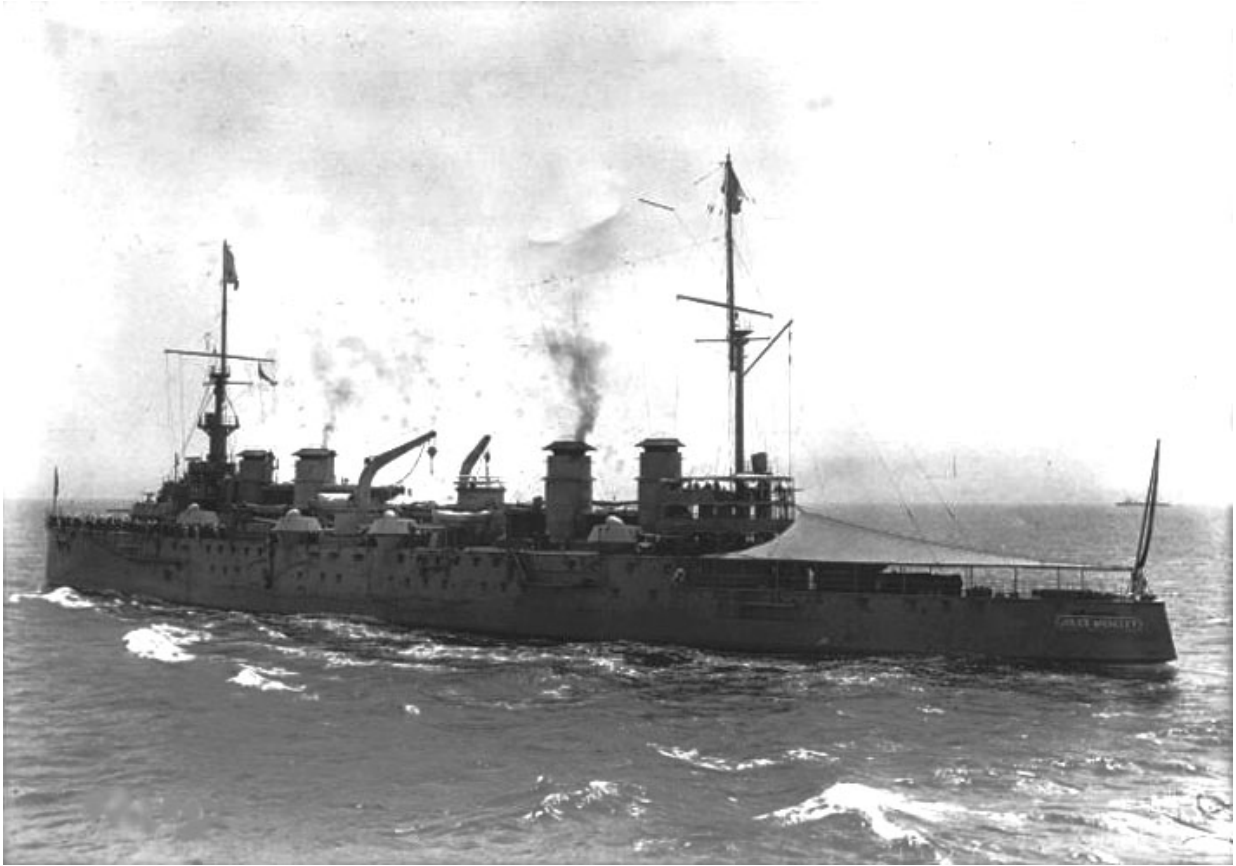
(Page 449.) — *D'Entrecasteaux*.

L. 120. — D. 8 114. — Vit. 19<sup>n</sup>. — Pont cuir. 85<sup>m</sup>/<sub>m</sub>.

Art. : II 240 ; XII 138,6 ; XII 47 ; IV tubes.

Par un décret en date du 15 mars 1914 (*J.O. 17 mars 1914, p. 2.402*), nommé au commandement du croiseur cuirassé *Jules-Michelet*.

Par décret en date du 15 mars 1914, M. le capitaine de vaisseau Morin de la Rivière (R.-M.-A.) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Jules-Michelet*.



En 1916, chef d'état-major du 3<sup>e</sup> Arrondissement maritime à Lorient.

Par un décret en date du 12 mai 1917 (*J.O. 15 mai 1917, p. 3.906*), admis à faire valoir ses droits à la retraite ; rayé des contrôles de l'activité à compter du 23 juin 1917 ; versé dans le cadre de réserve, demeurant affecté au port de Cherbourg.

Par décret en date du 12 mai 1917, M. le capitaine de vaisseau Morin de la Rivière (Roger-Marie-Achille), du port de Cherbourg, en service à Lorient, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services et par application de la mesure sur la limite d'âge et a été nommé, avec son grade, dans la réserve de l'armée de mer.  
Cet officier supérieur sera rayé des contrôles de l'activité à la date du 23 juin 1917 ; il restera affecté au port de Cherbourg.

Par arrêté du 19 juillet 1921 (*J.O. 20 juill. 1921, p. 8.418*), promu commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur.